



IATF - International Automotive Task Force

Règles pour la reconnaissance IATF et son maintien

Règles IATF 5^{ème} Edition Questions fréquemment posées (FAQ)

Les Règles pour la reconnaissance IATF - 5^{ème} Édition, pour l'IATF 16949 (« **Rules 5th Edition** ») ont été publiées en novembre 2016 et sont applicables au 1^{er} janvier 2017. En réponse aux questions posées par les organismes de certification reconnus par l'IATF, les questions suivantes et leurs réponses ont été approuvées par les bureaux de surveillance IATF.

La réponse à une FAQ est une explication d'une règle existante ou d'une exigence.

- FAQ 1, 2 et 3 ont été émises en Janvier 2017,
- FAQ 4 a été émise en Octobre 2017.
- FAQ 5 et 6 ont été émises en Octobre 2019.
- FAQ 7 publiée en Février 2021
- FAQ 8 publiée en Avril 2022
- **FAQ 9 et 10 émises en décembre 2022**
- **FAQ 2 et 3 retirées sans remplacement en décembre 2022**



Numéro	REFERENCE des REGLES	QUESTION et REPONSE
1	<p align="center">Clause 3.2: Notification de changement par le client NOUVEAU</p>	<p>QUESTION: Que se passe-t-il quand un site déjà certifié IATF 16949 change seulement de nom ?</p> <p>REPONSE: Quand un site certifié change seulement son nom (démontré par une modification des documents d'enregistrements légaux de la société), il est permis à l'organisme de certification de délivrer un certificat modifié avec le nouveau nom du site. Toutes les informations précédentes du certificat doivent rester inchangées et le certificat doit être entré dans la base de données IATF.</p> <p><i>NOTE : Conduire un audit spécial reste à la discrétion de l'organisme de certification, se basant sur les informations données par le client.</i></p>
2	<p align="center">Clause 3.2: Notification de changement par le client RETIRÉE</p>	<p>FAQ 2 retirée sans remplacement.</p>
3	<p align="center">Clause 3.2: Notification de changement par le client RETIRÉE</p>	<p>FAQ 3 retirée sans remplacement.</p>

<p style="text-align: center;">4</p>	<p style="text-align: center;">Clause 3.1: Contrat de certification avec le client</p>	<p>QUESTION: Le client de l'organisme est-il autorisé à observer sur site un audit tierce partie ? Quelle est la définition de « client » (par exemple, seulement un constructeur automobile membre de l'IATF, un fournisseur de Rang 1, etc.) ?</p> <p>REPONSE: Si l'organisme certifié a un constructeur membre de l'IATF comme client, alors, en vertu de l'accord juridique existant entre l'organisme de certification et l'organisme (c'est-à-dire son client), l'organisme est tenu d'autoriser le constructeur automobile membre de l'IATF (ou son représentant) à observer l'audit, si demandé.</p> <p>Si l'organisme certifié a d'autres clients automobiles, alors l'autorisation d'observation de l'audit tierce partie par ces clients est laissée à l'approbation de l'organisme certifié.</p>
<p style="text-align: center;">5</p>	<p style="text-align: center;">SI 6: Maintien qualification de l'auditeur</p>	<p>QUESTION: Quelle est la définition d'activité frauduleuse ?</p> <p>REPONSE: Une activité frauduleuse est définie comme une activité entreprise par une personne et qui est menée de façon malhonnête, délibérée et/ou trompeuse visant à donner un avantage à une personne ou à une organisation.</p>

<p style="text-align: center;">6</p>	<p style="text-align: center;">Clause 2.3.1: Entité contractuelle de l'organisme de certification</p>	<p>QUESTION : L'organisme de certification doit-il faire chaque trimestre une notification au bureau de surveillance concerné, même s'il n'y a pas de changement dans les activités des entités régionales ?</p> <p>REPONSE: Oui, il faut faire un notification au bureau de surveillance concerné pour confirmer qu'il n'y a eu, au cours du trimestre, aucun changement dans les activités des entités régionales.</p>
<p style="text-align: center;">7</p>	<p style="text-align: center;">5.2 Détermination des jours audits</p>	<p>QUESTION : Est-il nécessaire d'ajouter du temps à un audit de transfert pour la vérification des non-conformités délivrées par l'organisme de certification précédent et qui n'ont pas été vérifiées sur site.</p> <p>REPONSE : Oui, Rules 5th edition paragraphe 7.1.1 stipule qu'« Un audit de transfert et le nombre de jours d'audit sont équivalents à un audit de re-certification et le paragraphe 5.2d) stipule que « la vérification sur site des actions correctives des précédents audits s'ajoute aux jours d'audit spécifiés... » Par conséquent, il faudrait ajouter du temps pour entreprendre une vérification sur site des actions correctives d'un audit précédent, même si cet audit précédent a été réalisé par un autre organisme de certification.</p>
<p style="text-align: center;">8</p>	<p style="text-align: center;">SI 26 : Détermination jour d'audit</p>	<p>QUESTION: Faut-il ajouter du temps d'audit supplémentaire si les mauvaises performances dans le tableau de bord OEM sont causées par la pénurie de puces de semi-conducteurs et ne résultent pas de défaillances des processus de l'organisation ?</p> <p>REPONSE: Non, bien qu'il puisse toujours y avoir des facteurs externes qui empêchent les organisations de répondre aux exigences des clients, les organisations ont toujours la responsabilité de communiquer tous ces problèmes à leurs clients afin de réduire l'impact sur les installations de leurs clients. La clause 9.1.2.1 de l'IATF 16949 exige une évaluation continue des indicateurs internes et externes pour assurer la conformité aux exigences des clients, y compris la qualité et la livraison.</p>

		<p>Une pénurie mondiale de puces de semi-conducteurs continue d'être bien connue de toutes les parties prenantes de l'industrie automobile, et les organisations sauront si elles sont affectées et dans quelle mesure, ce qui conduira à des estimations de l'effet sur leurs clients. Les organisations doivent travailler avec leurs clients pour les informer de toute rupture de fourniture de pièces ou de produits ou d'autres effets dus à des pénuries d'approvisionnement en semi-conducteurs. Cela permettra à leurs clients d'ajuster la livraison ou d'autres déductions de score associées causées par la pénurie de semi-conducteurs.</p> <p>Cependant, l'absence de gestion des ruptures d'approvisionnement et l'absence de notification aux clients identifient d'éventuelles lacunes dans le processus de traitement des exigences 6.1.2.1, 6.2.2.1, 8.4.2.1, 8.5.1.7 de l'IATF 16949 et d'autres aspects de l'analyse et de la planification des risques, justifiant le temps d'audit supplémentaire.</p>
<p style="text-align: center;">9</p>	<p style="text-align: center;">5.2 : Détermination jour d'audit</p>	<p>QUESTION: Comment la SI 26 des Rules 5th edition doit-elle être appliquée avant l'audit et comment le temps d'audit supplémentaire doit-il être utilisé ?</p> <p>REPONSE: Les étapes clés suivantes doivent être mises en œuvre pour une planification et une utilisation efficaces du temps d'audit supplémentaire pour les clients qui ne respectent pas les objectifs qualité ou de performance de livraison des OEM de l'IATF : Demander à l'organisation tous les tableaux de bord des OEM de l'IATF 3 mois avant la date d'audit prévue Analyser les tableaux de bord des OEM de l'IATF pour lesquels les objectifs qualité ou de performance de livraison ne sont pas atteints en utilisant les IATF Quick Reference Guide ou d'autres documents appropriés À l'aide des situations spécifiques (pièces, programmes, délais, type de problèmes qualité ou de performance de livraison, etc.) identifiées par l'analyse du tableau de bord, suivre les pistes en utilisant l'approche processus de l'automobile pour s'assurer de la mise en œuvre efficace des actions correctives nécessaires pour prévenir la récurrence Allouer le temps supplémentaire tout au long du plan d'audit standard, le cas échéant Le temps supplémentaire pourra faire l'objet d'un audit spécial s'il n'est pas possible d'augmenter le temps d'audit lors de l'audit standard programmé À l'aide de l'approche processus automobile, il faut se focaliser sur les sujets clés listés dans le tableau ci-dessous (priorisés par risque pour la satisfaction client) :</p>

	<p><u>Sujet ou domaine</u></p>	<p>Pistes potentielles à considérer pour déterminer la cause racine de la défaillance du SMQ entraînant des performances inacceptables</p>	
Interfaces		<p>Focaliser sur l'interface entre les processus support distants et le site de production (par exemple, le siège social, la conception de produits / processus, la revue de direction, la gestion des fournisseurs, etc.) en utilisant les documents ou les données de sortie des fonctions support distantes utilisées spécifiquement par ce site de production</p>	
Actions Correctives		<p>Examiner les énoncés des problèmes pour vous assurer qu'ils sont exacts et complets dans leur description. Examiner d'autres plaintes et exemples associés sélectionnées en fonction du risque pour le client, non suggérées par le client (organisation), pour au moins 3 recherches d'actions correctives, rechercher les problèmes systémiques et l'historique complet du processus de résolution de problèmes et de mise en place d'actions correctives, y compris les méthodes poka yoke. Rechercher quel(s) processus est/sont défaillant(s) dans le SMQ, y compris la compétence, la validation produit/processus, etc... L'acceptation par l'OEM de l'action corrective ou du plan d'actions n'est pas suffisant pour traiter la cause racine de la défaillance du SMQ.</p>	
Périmètre de l'enquête		<p>Identifier les secteurs de l'organisation où des modes de défaillance similaires pourraient se produire. Ne pas se focaliser uniquement sur les problèmes spécifiques identifiés dans les tableaux de bord ou les réclamations clients. Rechercher le problème systémique lié au SMQ et les fournisseurs concernés qui ont contribué à une performance inacceptable, ne pas se focaliser uniquement sur les problèmes initialement identifiés. Identifier les processus audités (par exemple, la gestion des fournisseurs, les actions correctives, etc.)</p>	
Transversalisation		<p>S'assurer de la transversalisation des actions correctives long terme à d'autres lignes, à d'autres produits, à d'autres sites, y compris les corrections dans les documents de base du SMQ - APQP, gestion de programme, plans de contrôle, FMEA, etc.</p>	

		Management / Leadership	Rechercher le management pilotant une culture qui garantit la pérennisation des actions correctives long terme, soutenant les activités d'amélioration à long terme. Il y a toujours une cause racine qui entraîne le problème qui se rattache à un processus de management de l'organisation. Un processus d'escalade est également exigé pour les problèmes externes.	
		Audits internes	Valider que le fournisseur couvre les mêmes sujets (interfaces, actions correctives, périmètre, transversalisation, prévention de la récurrence, etc.) dans ses audits internes pour assurer une résolution efficace des problèmes et la mise en œuvre d'actions correctives long terme.	
		Validation de la mise en œuvre et de la prévention	S'assurer que le fournisseur a utilisé des données objectives pour valider que l'action corrective long terme mise en œuvre a éliminé la cause racine, que les actions empêchant la récurrence du problème et que les données collectées (y compris la validation du produit) l'ont été pendant une durée appropriée au problème (type, gravité, durée, méthodes de détection, etc.)	
		Processus standard	Rechercher l'utilisation de processus standardisé de résolution de problèmes et d'actions correctives ainsi que la manière dont l'action corrective long terme est intégrée dans le SMQ et les processus / instructions de travail pour assurer une prévention durable de la récurrence..	
		Les pistes	Créer des pistes d'audit à partir des informations et des données examinées pendant le temps d'audit basé sur les risques et continuer à suivre les pistes dans le cadre de l'audit standard, y compris les supports de formation appropriés.	

10

3.2 : Notification de changement par le client

QUESTION :

Que se passe-t-il si un site déjà certifié IATF 16949 déménage ou est délocalisé vers un nouvel emplacement physique ?

RÉPONSE:

Lorsqu'un site certifié IATF 16949 déménage ou est délocalisé de son emplacement physique actuel vers un nouvel emplacement physique, il est considéré comme délocalisation de site si la condition suivante s'applique :

- la délocalisation du site coïncide avec l'arrêt définitif de la production automobile sur le site d'origine certifié IATF 16949.

Si la condition ci-dessus s'applique, l'organisme de certification doit :

1. effectuer un audit initial complet de certification, y compris Revue de préparation Etape 1 et un audit Etape 2 sur le site délocalisé;

Note 1 : Le client est tenu d'informer l'organisme de certification de la délocalisation du site (conformément aux Rules 5th edition paragraphe 3.2), des détails de la délocalisation du site et des conditions convenues avant que la délocalisation du site n'ait lieu ;

2. délivrer un nouveau certificat IATF 16949 au client avec une validité maximale de trois (3) ans après une décision positive de certification ;

Note 2 : le site délocalisé devra être ajouté en tant que nouvel enregistrement dans la base de données IATF, ce qui entraînera l'attribution d'un nouvel identifiant unique de site IATF (IATF USI). De plus, l'USI IATF du site d'origine (c'est-à-dire l'« ancienne USI IATF ») est enregistrée pour référence dans le nouvel enregistrement du site et une note doit être ajoutée dans le champ de commentaire de l'audit pour expliquer la relocalisation du site.

3. définir manuellement le certificat IATF 16949 du site d'origine comme "annulé" au plus tard à la date d'émission du nouveau certificat IATF 16949 du site délocalisé. De plus, le motif de changement de statut "arrêt définitif de la production du client" est à sélectionner.

		<p>Note 3 : Cette FAQ ne s'applique pas à tous les autres scénarios de déménagements partiels de sites où certains équipements ou productions automobiles sont déplacés d'un site à un autre site nouveau ou existant. Ces scénarios ne sont pas considérés comme une délocalisation de site dans le cadre du schéma de certification IATF 16949.</p>
--	--	---